



L'Europe et les Départements français d'Outre-mer

INFORUP

Semaine du 18 au 22 novembre 2019

LES GOUVERNEMENTS DE LA FRANCE, L'ESPAGNE ET LE PORTUGAL, AINSI QUE LES PRÉSIDENTS DES NEUF RÉGIONS ULTRAPÉRIPHÉRIQUES, DEMANDENT LE MAINTIEN DES BUDGETS COMMUNAUTAIRES EN FAVEUR DE CES TERRITOIRES, Y COMPRIS DANS LES SECTEURS DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE :

Lundi 18 novembre, la Conférence des Présidents des RUP, réunie à Bruxelles, a adopté une Déclaration conjointe sur l'avenir des politiques européennes en faveur de ces régions. S'agissant de l'agriculture et de la pêche, ils indiquent que le soutien à ces secteurs « *notamment à travers le FEAMP, le POSEI et le FEADER, doit [...] s'inscrire dans le cadre d'un budget européen ambitieux* ». Ils appellent à une « *approche régionale* » dans la mise en œuvre de la nouvelle Politique agricole commune après 2020. Ils demandent également une « *flexibilité maximale de gestion* » concernant le développement des flottes de pêche et les plans de compensation des surcoûts pour cette filière.

Mardi 19 novembre, la Conférence des Présidents des RUP s'est réunie avec les représentants des gouvernements nationaux de l'Espagne, de la France et du Portugal, y compris la Ministre des Outre-mer, Annick Girardin. Les trois Etats membres et les neuf RUP ont adopté une seconde déclaration, demandant plus explicitement le maintien du budget du POSEI agricole et des Plans de compensation des surcoûts dans la pêche :

« Ils soutiennent spécifiquement le maintien du taux historique de co-financement de 85 %, le maintien d'une allocation spécifique RUP au sein du Fonds européen de développement régional (FEDER) et la création d'une enveloppe similaire au sein du Fonds social européen (FSE+), toutes deux dotées d'une enveloppe financière distincte et fixée à un niveau approprié. Ils réitèrent leur soutien au maintien du budget de la politique agricole commune à son niveau actuel à 27 Etats membres, et en particulier au

Programme d'options spécifiques à l'éloignement et à l'insularité (POSEI), ainsi qu'au maintien des plans de compensation des surcoûts pour les produits de la pêche des RUP. »

CE LUNDI 18 NOVEMBRE, LORS DU CONSEIL « AGRICULTURE ET PÊCHE », LE COMMISSAIRE À L'AGRICULTURE PHIL HOGAN A CONFIRMÉ SON ENGAGEMENT SUR LE BUDGET DU POSEI POUR LA PÉRIODE TRANSITOIRE :

Lors de son intervention devant les Ministres de l'Agriculture des États membres de l'UE, le Commissaire a réitéré les engagements qu'il a pris en juin 2018 devant une délégation de 180 socioprofessionnels des RUP réunie à Bruxelles, s'agissant du budget du POSEI. Lors de cette intervention, le Commissaire a rappelé que cet engagement était également celui du Président Jean-Claude Juncker et de Günther Oettinger, Commissaire au Budget. Il a ainsi confirmé que, si le Conseil ou le Parlement européen exprimait une volonté claire de ne pas appliquer au budget du POSEI une baisse de 3,9%, comme le propose la proposition de la Commission sur le budget transitoire, alors la Commission ne s'y opposera pas. Il a rappelé que l'enjeu budgétaire du POSEI, par rapport à l'ensemble du budget de la PAC, restait marginal. Il a enfin annoncé qu'il n'a « aucune objection à défendre le budget des Régions Ultrapériphériques ».

LES NÉGOCIATIONS EN TRILOGUE SUR LE FEAMP 2021/2027 ONT COMMENCÉ : Les négociations entre le Parlement européen (PE), le Conseil et la Commission en vue de parvenir à un accord inter-institutionnel sur le futur Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP) 2021-2027 ont commencé mardi 19 novembre.

Le prochain trilogue est programmé le 10 décembre prochain. Les trois institutions tenteront de s'accorder sur un texte de compromis et les négociations pourraient se terminer vers avril 2020.

La Commission a déjà critiqué certains éléments de la position du PE et du Conseil qui se traduisent, selon elle, par une hausse des capacités de pêche des flottes européennes (aide à la construction de nouveaux navires dans des cas ciblés pour toute l'Europe, aides pour le changement de moteurs).

EN 2020, L'UE CONSACRERA 200 MILLIONS D'EUROS EN FAVEUR DE LA PROMOTION DES PRODUITS AGROALIMENTAIRES EUROPÉENS :

Mardi 19 novembre, la Commission européenne a adopté son programme de travail 2020 concernant la promotion des produits agroalimentaires européens à l'intérieur et à l'extérieur de l'UE. Ces campagnes permettront de mettre en avant les normes élevées en matière de sécurité et de qualité, ainsi que la diversité et les aspects traditionnels des produits agroalimentaires de l'UE. Il s'agira également d'informer les consommateurs

de l'Union et du reste du monde sur les différents labels de qualité de l'UE. Comme cela est le cas depuis de longues années, les campagnes de promotion du « Logo RUP » en faveur des productions des Régions ultrapériphériques seront éligibles à ce programme.

Concernant la répartition financière, plus de la moitié du budget (118 millions d'euros) ira à des campagnes visant des marchés hors de l'UE à fort potentiel de croissance, tels que le Canada, la Chine, le Japon, la Corée, le Mexique et les États-Unis. Les campagnes sélectionnées devront accroître la compétitivité et la consommation des produits agroalimentaires de l'Union, améliorer la visibilité de ces derniers et augmenter leur part de marché dans les pays ciblés. Le reste sera consacré au marché intérieur, dont une petite partie, 9.5 millions d'euros, pour les initiatives propres de la Commission (participation à des foires et des campagnes de communication).

La Commission a déjà annoncé que les appels à propositions devraient être publiés au cours de la première quinzaine du mois de janvier 2020 par l'Agence exécutive pour les consommateurs, la santé, l'agriculture et l'alimentation (Chafea). Une journée d'information sera organisée, elle se tiendra à Bruxelles le jeudi 30 janvier 2020.

LE CONSEIL ET LE PARLEMENT EUROPÉEN S'ACCORDENT SUR LE BUDGET 2020 DE L'UE : Lundi 18 novembre, dernier jour pour parvenir à un accord avant l'expiration de la proposition, le Conseil et le Parlement européen se sont entendus sur le budget 2020, dernière année budgétaire du cadre de financement actuel (2014-2020). Avec 168,7 milliards d'euros de crédits d'engagement, en hausse de 1,5% par rapport à 2019, le compromis met l'accent sur la croissance et la compétitivité, l'action pour le climat ou encore la sécurité et la gestion des migrations. Un montant de 1,5 milliard d'euros a également été mis en réserve, en dessous des plafonds de dépenses du cadre financier pluriannuel (CFP) pour la période 2014-2020, « ce qui permettra à l'UE de réagir à des besoins imprévus ».

21% du budget global seront consacrés à des mesures de lutte contre le changement climatique. Le Parlement européen s'est félicité d'avoir pu obtenir une augmentation de plus de 500 millions d'euros, par rapport à la proposition initiale de la Commission, pour les investissements visant à protéger le climat.

AGENDA DE LA SEMAINE DU 25 AU 29 NOVEMBRE 2019

	PARLEMENT EUROPEEN	COMMISSION EUROPEENNE	AUTRES ORGANES EUROPEENS	AUTRES ÉVÉNEMENTS
Lundi 25/11	Séances plénières Agenda : Annonces de la Commission s'agissant des mesures à adopter pour l'agriculture européenne suite aux décisions de l'OMC sur l'affaire Airbus	Journée d'information sur le FEAMP (volet Economie Bleue)		
Mardi 26/11	Séances plénières			
Mercredi 27/11	Séances plénières Agenda : Présentation de la mission des prochains Commissaires et vote du Parlement pour confirmation ; Négociations pour un nouvel accord UE-ACP		Coreper I Coreper II Plateforme technologique du secteur forestier (FTP) : Lancement d'un nouvel agenda de recherche stratégique pour le secteur forestier européen	
Jeudi 28/11	Séances plénières – Agenda : Annonce de la commission sur la défense des forêts ;		Comité des Régions : Consultation des parties prenantes sur le renforcement de l'action de l'UE en faveur de la protection et la restauration des forêts dans le monde	
Vendredi 29/11				